

L'ouvrage que nous analysons est donc une contribution de premier ordre non seulement pour l'histoire de notre région, mais encore pour l'histoire nationale.

Avant d'aborder son sujet, l'auteur résume en quelques pages superbes tout le mouvement communal dans l'Europe occidentale pendant le moyen-âge et caractérise à grands traits l'origine des villes, la conquête des libertés politiques, le développement des institutions urbaines, les luttes civiles et sociales, les relations des communes entre elles, leur décadence. Il termine ce chapitre, le plus beau de son livre peut-être, par cette conclusion : les communes ont parcouru sur une scène plus restreinte la carrière que les nationalités parcourent aujourd'hui sur un plus vaste théâtre.

Le premier volume raconte l'histoire de Liège depuis les temps pré-historiques jusqu'à l'avènement du prince-évêque Adolphe de la Marck en 1314. Nous pouvons le résumer très brièvement car le lecteur y retrouvera les conclusions d'une série de monographies de l'auteur relatives à l'étymologie du nom de Liège, au nom de Merchou, aux origines de la commune de Liège, etc., parues naguère dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* et qui ont déjà été signalées dans cette revue ; c'est aussi la synthèse du beau livre consacré récemment par M. KURTH à Notger, le second fondateur de la ville. La seule indication des chapitres de ce volume caractérise suffisamment les étapes du développement de la commune liégeoise : C'est à savoir 1° *La naissance et les premiers siècles du village de Liège* ; 2° *Comment le village de Liège devient une cité* ; 3° *La ville sous l'administration des échevins*, c'est-à-dire avant la constitution de la commune proprement dite ; 4° *Les origines de la commune de Liège (1176-1184)* ; 5° *La Cité de Liège contre l'ennemi national*, c'est-à-dire contre le duc de Brabant qui s'empara de la ville le 3 mai 1212, mais qui fut écrasé 2 ans plus tard à la Warde de Steppes, la première victoire nationale de la patrie liégeoise ; 6° *La lutte contre le prince et contre le chapitre* et première tentative de fédération intercommunale en 1229 ; les chapitres 7° et 8° *Les patriciens et les plébéiens à Liège* nous font connaître la position des deux grandes classes sociales de la Cité, les sources de la richesse des patriciens, les qualités et les défauts des lignages, les premiers groupements des petits ; et il permet de mieux comprendre les épisodes de la lutte de Henri de Dinant, le précurseur de la démocratie liégeoise, contre l'échevinage, narrés dans le chapitre suivant — 9° L'exil du célèbre tribun raffermit pour quelques années le régime patricien. La fin de cette période est marquée par la remarquable activité législative de l'évêque Jean de Flandre qui, par la « Paix des Clercs » du 7 août 1287, la « Loi muée » promulguée le lendemain et les « Statuts synodaux de 1288, donne une puissante impulsion au progrès social dans le pays de Liège ; 10° Le règne agité de l'évêque Hugues de Chalon remplit les dernières années du régime patricien. Les grands furent alors une dernière fois les champions de l'autonomie communale contre l'absolutisme princier ; mais unis étroitement à la noblesse de

Hesbaye par les liens de la bourgeoisie afforaine, ils furent entraînés dans la guerre des Awans et des Waroux dans laquelle l'aristocratie liégeoise gaspilla ses meilleures forces. L'heure de la démocratie avait d'ailleurs sonné partout car, depuis la victoire remportée à Courtrai en 1302 par les artisans flamands sur les chevaliers français, les petits avaient pris partout conscience de leur puissance. Unis au chapitre de St-Lambert qui avait vu ses privilèges fiscaux violés par le régime patricien, ils conquièrent d'abord la parité puis, après la paix d'Angleur du 11 février 1313, la prépondérance au Conseil communal.

Le premier volume se termine par cinq appendices où l'auteur reprend d'une manière plus approfondie certaines parties de son exposé : Ce sont *L'échevinage de Liège en 1175-1176. L'examen des objections de M. Gobert à son tracé de l'enceinte notgérienne de Liège* ; *L'église Saint-Jean-Baptiste en 1189* ; *Les frères de la Pénitence de Jésus-Christ à Liège (1265)* ; *Le dossier de la Fermeté*. Ces dissertations spéciales nous apparaissent pour la plupart comme des hors d'œuvre déplacés dans cet essai puissant de synthèse d'histoire liégeoise. Était-il par exemple, si décisif pour les destinées de Liège que les remparts de Notger courussent à mi-côte ou au-bas de la colline et la polémique provoquée par la note de M. KURTH devait-elle se produire à l'occasion de cette étude d'ensemble sur l'histoire de la cité ?

Le second volume est tout entier consacré au XIV<sup>e</sup> siècle et nous expose les multiples péripéties des luttes constitutionnelles des Liégeois du XIV<sup>e</sup> siècle contre les princes Adolphe et Englebert de la Marck. C'est l'époque héroïque et glorieuse de la démocratie liégeoise, celle où s'élaborent les différents monuments législatifs qui depuis la paix de Fexhe jusqu'aux paix des XXII vont donner à la constitution liégeoise son caractère libre et original. L'exposé chronologique des faits est réparti en 3 chapitres et se termine par trois tableaux d'ensemble consacrés à la *Constitution communale de Liège à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, à la *Vie économique* et à la *Vie religieuse, morale et intellectuelle*. Ce sont les pages les mieux venues de l'œuvre et la richesse d'érudition, la puissance de déduction et les dons de style qui caractérisent le talent de M. KURTH se déploient ici dans toute leur force, surtout dans la description de la vie politique, religieuse, morale et littéraire de la société liégeoise du moyen-âge.

Nous voici au XV<sup>e</sup> siècle, à la lugubre et tragique période qui vit les désastres d'Othée en 1408, de Montenaeken, de Brusthem et la destruction de Dinant et de Liège, de 1465 à 1468. Avant d'aborder le récit de ces lamentables catastrophes, l'auteur entreprend de rechercher les causes et d'établir les responsabilités de ces sanglantes péripéties. Il y a une cause interne qui réside dans l'antagonisme irréductible des princes et de la cité, de la démocratie absolue et sans contrepoids, impulsive et corruptible, et du despotisme princier qui veut ruiner les privilèges et le particularisme égoïste des villes et assurer le triomphe d'une centralisation niveleuse. Cette cause interne que l'on retrouve à l'origine de toutes

les guerres urbaines de la fin du moyen-âge, fut, dans notre pays particulièrement exaspérée par les circonstances extérieures, à savoir l'ambition des ducs de Bourgogne d'annexer le pays de Liège à leurs Etats et la rivalité franco-bourguignonne dans laquelle la Cité commit la folie de s'engager. L'enjeu suprême de la lutte devint ainsi l'existence même de la Patrie et on conçoit quelle devait être l'inquiétude et la désaffection des Liégeois les plus modérés à l'égard de princes qui leur apparaissaient à l'évidence comme les agents ou les instruments inconscients de la politique bourguignonne. Le règne déplorable de Jean de Bavière (chap. 18) détermina le premier *Confit des deux absolutismes*. Malgré la terrible leçon d'Othée, les démagogues liégeois recommencent de *Nouvelles expériences* (chap. 19) et leur hostilité hargneuse contre le pusillanime Jean de Heinsberg qui, poussé à bout, finit par consentir à la fatale abdication de 1456. Celle-ci, en introduisant Louis de Bourbon sur le siège épiscopal, allait faire de la principauté un fief bourguignon.

Les deux tiers du troisième volume sont consacrés à l'exposé des événements survenus de 1456 jusqu'en 1468 ; ils comprennent trois chapitres intitulés *Rivalité franco-bourguignonne à Liège, Mambournie et dictature, La Destruction de Liège*. L'auteur termine en constatant que l'atroce vengeance de Charles le Téméraire fut une inutile barbarie : le duc n'avait pas osé détruire les églises et les maisons des chanoines, qui furent autant de points d'attache autour desquels se reconstituèrent les quartiers de la ville.

Les tomes deuxième et troisième se terminent aussi par des appendices comprenant des pièces justificatives, de courtes dissertations sur les échevins de Liège et le Conseil de la Cité, sur l'origine liégeoise des béguines, sur le nom des Hédroids, sur un prétendu épisode de la bataille d'Othée, sur le légat Onofrio et ses calomniateurs bourguignons, sur la propriété foncière à Liège, sur le point de savoir pourquoi le coup de main de Gossuin de Streel a échoué.

L'œuvre de M. KURTH marquera une étape importante dans les progrès de l'historiographie liégeoise. Ce n'est pas que son travail soit à l'abri de toute critique : l'auteur lui-même a prévu et appelé les corrections et déjà plusieurs érudits ont pu relever certains détails erronés. D'autre part, on constate facilement que les deux premiers volumes sont autrement mûris que le troisième. Enfin la description des institutions et de l'état économique de la Cité est loin d'être complète ; il est vrai que cela tient surtout à ce fait qu'à part l'admirable ouvrage de M. DE BORMAN sur les Echevins de Liège, ces deux vastes domaines de l'histoire liégeoise sont toujours en friche.

Aussi bien, c'est le sort des travaux de synthèse historique d'être discutés, disséqués et reconstruits. Ils suscitent, dirigent et multiplient les recherches des érudits qui se sont cantonnés dans un domaine plus ou moins restreint, et qui trop souvent n'aperçoivent plus la forêt parce qu'ils sont trop absorbés par l'étude d'un seul arbre. Leurs erreurs autant que leurs vérités sont fécondes et lorsque dans quelque dix ans, M.

KURTH constatera, au lieu du néant d'aujourd'hui, l'essor et la vogue des études consacrées au passé de notre vieille Cité, il pourra goûter dans toute sa plénitude la joie du semeur qui voit lever la moisson.

*Emile Fairon.*

**HENRY SAGE : Une république de trois mois. Le prince Ferdinand de Rohan-Guéménée, archevêque de Cambrai, régent de la nation liégeoise.** — 1 vol. in-8°, 230 pages, avec portrait en phototypie. Verviers, P. Feguenne, 1909. (Extrait du *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, vol. VIII, second fascicule.)

Pittoresque aventure, vraiment, que celle de ce grand seigneur français, le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Cambrai, qu'un vulgaire désir de grandeur, le besoin de rétablir une fortune délabrée, de se « redorer le blason », sont parvenus à faire le chef politique, le « régent » de la nation liégeoise en révolte contre son souverain, en 1790 ; qui, n'ayant même osé s'installer au palais de l'évêque fugitif ne réussit pas à se faire prendre au sérieux par personne, si ce n'est de ses protecteurs intéressés, et encore ! — et dut décamper prestement devant les baïonnettes autrichiennes, après un peu plus de trois mois d'un gouvernement mal assuré, parsemé d'ennuis, rempli de maladresses !

C'est à narrer cet épisode de l'histoire de la révolution liégeoise que M. SAGE a consacré une étude approfondie, joliment écrite et attachante au possible. On peut affirmer qu'elle est *neuve* pour ainsi dire d'un bout à l'autre. Car, encore une fois, il faut remonter à 40 ans en arrière pour retrouver un seul historien qui se soit arrêté devant la personne de Rohan, et ait signalé... son élection comme mambour ou régent.

C'est Ad. BORGNET, dans son *Histoire de la Révolution liégeoise*, excellente du reste et qui n'a pu être encore révisée ou complétée que dans le détail. Mais BORGNET n'accorde que quelques lignes à ce personnage et à sa politique. Le premier mérite de M. SAGE est donc d'avoir deviné que l'intrigue de Rohan, ses moyens, son but avaient plus d'intérêt, au point de vue liégeois comme au point de vue international, qu'il n'y paraît au premier examen ; son autre mérite, ayant mieux vu que BORGNET, en la régence de Rohan, un aspect inédit de notre mouvement insurrectionnel, d'avoir fait une œuvre scientifique, c'est-à-dire dont la documentation est sûre, abondante et neuve. Il a d'abord utilisé et examiné sur nouveaux frais les sources auxquelles avait déjà puisé BORGNET, puis il a étendu à l'extrême le champ de ses recherches d'archives. Et c'est ainsi qu'il nous conduit aux dépôts de Paris, de Lille, de Mons, de La Haye, de Berlin, de Bruxelles. Il révèle même à nos concitoyens des fonds d'archives à Liège, à la Bibliothèque du Grand Séminaire, qui n'avaient jamais été mis à profit.

Que voudrait-on de plus ? Que resterait-il à glaner encore après M. SAGE ?

Nous devons par conséquent à celui-ci un portrait achevé du régent de 1790.

Rohan avait déjà brigué deux fois, mais sans succès, en 1772 et 1784, la dignité épiscopale; il n'était donc pas un inconnu pour les Liégeois. Au contraire, il est lié d'amitié avec les futurs chefs de la révolution, Bassenge, Chestret, Fabry. Aussi, quand la situation devint critique en 1789, il se rend sur place. Poussé par un jeune parent, le combatif et brouillon Béthune-Charost, dont le nom se trouvait mêlé aussi de près aux événements qui se déroulaient alors aux Pays-Bas (Révolution brabançonne), il se met en tête de se faire appeler à la régence par le peuple. L'évêque Hoensbroeck s'était retiré à Trèves, et il semblait, conception illégale à notre sens, qu'il y avait lieu de désigner un mambour. Après maints efforts, soutenu par Fabry qui ne voulait qu'en faire sa créature, favorisé par la Prusse qui, à ce moment, n'avait pas encore abandonné les « patriotes » à l'Autriche, l'archevêque de Cambrai, le chanoine tréfoncier de Saint-Lambert, parvint à se faire agréer par le Conseil de la Cité et par ce qui restait des trois États. Le 13 septembre 1790, il prêtait serment de fidélité à la Nation, et un nouveau statut constitutionnel réglait sa situation politique.

Mais ce succès n'eut pas un long lendemain. A peine Rohan est-il au pouvoir que le protectorat prussien vient à lui manquer, le roi Frédéric-Guillaume s'étant mis d'accord avec l'Empereur pour laisser celui-ci rétablir l'ordre et la légalité à la fois à Bruxelles et à Liège. La faveur du public, qui n'avait jamais été jusqu'à l'enthousiasme, se retira aussi peu à peu de lui. Il se débat au milieu de difficultés de tout ordre; il ne réussit même pas à se faire délivrer le traitement qui lui avait été assigné! Il sait son élévation au pouvoir désapprouvée par la Cour de France; il reçoit la visite d'un diplomate prussien qui ne lui laisse plus le moindre espoir du côté de Berlin; les conférences de Francfort (octobre à décembre 1790) sont nettement contraires aux vœux des Liégeois; bref, la situation devient de mois en mois toujours plus délicate, plus pénible, plus insupportable politiquement. Seuls Fabry et quelques autres défendent leur protégé, le soutiennent tant qu'ils peuvent, parce qu'il est pour eux comme un paravent; sa personne, pensaient-ils, peut les garantir eux-mêmes contre toute brutale intervention étrangère.

Illusions! Les décrets de la Chambre impériale de Wetzlar donnèrent mission à l'Autriche de remettre l'évêque sur son trône. Le gouvernement impérial ne se le fit pas dire deux fois. Le maréchal Alvinzi, dès le 22 décembre faisait prévenir amicalement ce pauvre régent d'avoir à « s'absenter de Liège pour ce moment »!

Le 4 janvier 1791, la Régence était suspendue, et le 13 le prince sortait de la ville à toute allure. On ne l'y revit plus, tandis qu'Hoensbroeck et Alvinzy y rentraient le jour même!

Voilà la piteuse odyssée que nous raconte M. SAGE, avec une abondance et une précision de détails et de références qui ne laissent rien à désirer. Ajoutez à cela que les recherches si fouillées de l'auteur l'ont amené à nous faire une foule de révélations du plus piquant intérêt, parfois, sur les vues de Fabry et de ses amis, sur leurs relations avec les agents de la

Prusse, sur les incidents intérieurs de la Cité durant l'été et l'automne de 1790, sur l'attitude du peuple et les agissements de ses chefs reconnus. Il y a là une collection de faits et d'indications qu'on ne pourra plus négliger, si l'on veut refaire un jour l'histoire populaire des années 1789 et 1790 à Liège.

En résumé, le nouveau mémoire de M. SAGE fait le plus honneur à ses qualités d'historien, et il enrichit précieusement notre littérature historique liégeoise.

*Félix Magnette.*

#### **Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi. Documents et rapports. Tome XXX.**

(p. 22 à 31) L. BAYET: *Ode dithyrambique du XVIII<sup>e</sup> siècle célébrant le rétablissement de la Paix et l'avènement d'un abbé à l'abbaye de Boneffe* (1748 à 1750). Ce titre si complet nous dispense de donner une analyse plus longue de cette pièce très médiocre, dont l'auteur fut vraisemblablement un moine de l'abbaye de Boneffe.

(p. 33 à 147). CH. NIMAL et A. GOSSERIES: *Le chapitre collégial de Saint Théodard et ses démêlés avec le prince-évêque de Liège, le magistrat et les vicaires perpétuels de Thuin*. Ce mémoire expose les luttes obstinées et les procès interminables que soutint le chapitre de l'église collégiale de Thuin contre le prince-évêque de Liège, le magistrat et le curé de la ville à l'occasion de l'érection d'une vicairie perpétuelle et de la construction d'une nouvelle église en 1666. Le récit de ces contestations est précédé d'un aperçu sommaire de l'histoire du chapitre et de l'ancienne église paroissiale de Thuin et se termine par une courte biographie des curés qui exercèrent le ministère pastoral après les deux premiers vicaires perpétuels. Ce travail un peu trop long, constitue une contribution importante pour l'histoire religieuse de la ville de Thuin.

*E. F.*

#### LETTRES FRANÇAISES

ÉMILE GENS: **Récits et Esquisses d'après nature**. Verviers, Vinche, 1 vol. grand in-8, 3 fr. 50.

Il faut placer le livre d'E. GENS à l'intersection des chemins où la science et la poésie se rencontrent et s'embrassent. Rien de plus amoureux soigné que le style de ces récits originaux, sans recherche de mièvrerie, ni sacrifice aux « vibrations » et aux « errances » de la nervosité contemporaine. A la fois vrai naturaliste et grand voyageur, observateur de tous les spectacles sublimes, il a trop admiré dans la nature pour s'attarder à romancer des impressions imaginaires. Il dira donc ses observations avec force et netteté; il nous décrira de splendides paysages où éclate surtout la majesté de la nature, ardennaise, alpestre, ou mexicaine. Quand il attache une épithète à quelque nom de poisson, d'in-

secte ou d'oiseau, soyez certains qu'elle n'est pas une vaine fioriture, mais une condensation de chose observée.

Qu'on ne croie point que nous louons par là une œuvre amphibie de vulgarisation scientifique, c'est bel et bien un livre de visions vivantes et de saine poésie. Un homme qui, à soixante-cinq ans, après une longue carrière de professeur, vient de se réembarquer, une seconde fois pour le Mexique, afin d'y aller chasser, pêcher, arpenter les champs de lave, s'étendre au soleil, observer l'infini, voir des oiseaux-mouches, des serpents, des orchidées, et les forêts tropicales, et les flancs arides des volcans et les couchers de soleil sur le Pacifique, cet homme n'a certes point le tempérament à fabriquer des pilules de vulgarisation scientifique. C'est un vrai poète, réalisant de la poésie avant de la raconter, et sa science ne fait que multiplier devant ses yeux avertis le nombre des sujets en mettant dans l'observation une tournure d'esprit particulière.

L'originalité de l'auteur tient précisément à ce mélange de qualités rarement appariées, à la puissance de la vision, à la justesse des tons de ce style sobre et presque classique, à cette curiosité qui s'attache à tout. Pour en donner la preuve, je ne puis trouver rien de mieux que de puiser à même.

Voici d'abord un coucher de soleil en vue des îles Bahama :

« Quelques jours après nous venions d'entrer dans la mer des Antilles. Les premiers îlots de l'archipel des Bahamas nous annonçaient qu'enfin nous avions franchi l'effrayante immensité de l'Atlantique et que nous touchions au nouveau monde. La brise tiède et languide nous caressait ; des voluptés flottaient dans l'air. Le bleu de l'eau contrastait avec les franges d'écume qui se nouaient et se dénouaient ainsi que des écharpes flottantes autour des longs récifs de corail. Entre les récifs et les côtes dormaient des lagunes paisibles, effleurées par des vols d'oiseaux blancs, et des bouquets de palmiers aux fines chevelures se penchaient sur ces eaux délicieusement nuancées.

« Vers l'ouest flottaient quelques lourdes nuées d'orage. Le soleil, à son déclin, s'approchait de l'horizon. Peu à peu il parut descendre derrière un voile ; le ciel se teignit de pourpre, tandis que les nuées se bordaient d'or, et cette bordure projetait un tel éclat que l'œil ne pouvait le supporter. Bientôt ce fut une féerie. Les brumes translucides, trainant sur l'océan, effacèrent la limite entre la mer et le ciel, de manière que la mer semblait monter jusqu'au zénith et que le ciel semblait se prolonger jusque sous le navire. J'eus l'illusion de flotter dans les vapeurs. Le grand voile qui couvrait tout l'horizon semblait une immense muraille de verre dépoli, derrière laquelle le disque solaire, vague, indéterminé, laiteux, paraissait un incendie vu au travers d'une plaque de porcelaine. Et toute la lumière, depuis celle qui caressait les petits flots à nos pieds jusqu'à celle qui s'élargissait en dôme sur nos têtes, se teignit de nuances délicates. Le carmin tendre et l'or envahirent le ciel entier, et, de l'incendie solaire au fond de l'horizon jusqu'à nos pieds, une avenue, un boulevard de lumière, de feux blancs, rouges et oranges, s'ouvrit devant nous, profond, ardent, éblouissant et superbe. L'immense lueur fluide nous avait enveloppés dans les pans de sa robe mouvante ; elle nous berçait, nous pénétrait, nous enchantait. Elle s'éteignit lentement par degrés insen-

sibles ; le ciel devint gris pâle ; la mer se remit à remuer des vagues d'indigo, et la nuit infiniment douce, lumineuse encore et étoilée, descendit sur toutes choses » (p. 190-191).

Voici un petit tableau de genre, qu'on pourrait intituler : dans une chaumière d'Indiens du Pedregal :

« La surface de la lave formait le sol de la cabane ; pas de fenêtres. La porte ouverte encadrait la vue d'un jardinet, où deux énormes cactus nopals, couverts de figues pourpres, s'élevaient à la hauteur des forts cerisiers de nos jardins d'Europe. L'orage s'était déchainé ; une pluie furieuse battait les branches sèches qui formaient le toit. Mon fils engagea en espagnol une conversation avec la vieille Indienne, dont la figure ridée et presque noire contrastait avec des cheveux blancs et bouclés et des dents restées fort blanches et entières. Elle nous apprit que tous les habitants des cases voisines étaient ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants, qu'elle allait encore de temps en temps vendre des fleurs et des fruits aux marchés de Mexico et de San Angel. Pendant qu'elle bavardait, plusieurs petites figures fûtées et drôlatiques se montrèrent dans l'encadrement de la porte. C'étaient les arrière-petits-fils et petites-filles de la vieille Indienne qui venaient observer les étrangers. Ils se poussaient les uns les autres, effarés et curieux, affrontant bravement la pluie battante sans oser entrer. Ce groupe d'enfants demi-nus et basanés, cette vieille accroupie, ce coin de paysage éclairé par la lumière sinistre qui se glisse sous les nuées d'orage, tout cela formait un tableau inoubliable » (p. 196).

Plaçons encore sous les yeux du lecteur le paragraphe final du livre, qui, tout en résumant d'une façon savoureuse les qualités de l'écrivain, met en relief une aimable philosophie et un intense amour de la beauté :

« Apre et rude Pedregal, sur ton sol calciné, sous ton ciel implacable, j'ai vécu de belles heures, buvant le soleil et remplissant mes yeux du spectacle de ton imposante beauté. Je me sentais loin, infiniment loin de ma vieille patrie, devant une nature spéciale, dure et méchante sans doute, mais dégageant malgré tout une grandiose poésie. J'admiraï cette indomptable végétation, envahissant malgré lui le sol ingrat, obstiné à chercher la vie dans les conditions de la mort, bravant la sécheresse à force d'endurance, bravant la dent des animaux à force d'épines et de poisons, et trouvant encore dans les plis de ces roches brûlées la force de se parer, de déployer la suprême élégance des feuillages et l'exquise délicatesse des floraisons. La beauté, me disais-je, est partout ; notre vie trop courte, notre champ d'observation trop étroit ne nous permettront jamais de l'admirer sous toutes ses formes, car les ressources de la nature sont infinies et sa palette inépuisable. Puis, lorsque, levant les yeux, j'aperçus haut dans l'azur le fin croissant de la lune, léger comme un flocon de duvet blanc, je me dis que, sans doute, sur cet autre monde, s'étendaient des plaines et des montagnes semblables à ce Pedregal où j'errais ; que peut-être un peu de vie s'y cachait aussi dans les fentes et les cavernes des laves, qu'il s'y épanouissait peut-être des fleurs superbes, étranges, que l'homme ne contempera jamais, et l'évocation interne de cette flore astrale aux formes fantomatiques me donna le frisson » (pp. 198-199).

De belles idées, de grands spectacles, la vigueur et la santé intellec-

tuelle, la finesse de l'analyse, tout cela dans un style ferme, plein, d'une harmonie acquise à la lecture incessante des poètes, voilà ce que révèlent ces passages, dignes de figurer dans les *Anthologies* classiques. Au reste, il ne faudrait pas s'imaginer que l'auteur appartient tout à la nature et à l'admiration. En lisant *Tartarin à la Gileppe* ou *Un grand critique à Verviers*, et d'autres pièces, on s'apercevra que l'humour et la malice ne manquent pas à ces petites nouvelles, qui ont le mérite d'être vraies.

N'oublions pas non plus de dire, en ce temps de papier de bouleau et d'impression... pénible, combien l'auteur a soigné la forme extérieure de son livre. Il a poussé le souci artistique jusqu'à l'illustrer de lettrines et de croquis : des croquis pris sur nature, comme le reste, et charmants.

• •

LOUIS BANNEUX : *L'âme des humbles*, 1<sup>re</sup> série, Tamines, Duculot, et Bruxelles, Lebègue, 1909. In-8<sup>o</sup>, 221 p.

Que dire, pour expliquer ce charmant ouvrage, qui ne soit pas déjà dans la préface où H. CARTON DE WIART définit si bien l'auteur et le livre ? On sent que M. BANNEUX aurait pu composer sur l'âme du peuple des vers ou des « proses », car il a le cœur plein de poésie ; mais comme sa poésie est saine, comme sa vision est claire et précise, comme il n'aime pas seulement les humbles en artiste et pour soi, mais aussi en philanthrope et pour eux, il ne peut se contenter de nous montrer de fugitives silhouettes dans de vagues paysages. Les personnages principaux de ses tableaux sont les gagne-petit de la démocratie belge. Il nous les décrit peinant, trottinant, criant, bûchant, soit dans les bois ardennais, soit sur la route poussiéreuse des Flandres, soit dans les quartiers grouillants de la ville. Il leur arrache, en des conversations qui sont des interviews, les confidences naïves de ce que ces braves gens souffrent, pensent, désirent, espèrent, le facteur, le marchand de sable, la *boteresse*, le cantonnier, le rémouleur, le chiffonnier, le batelier, le forestier ; et c'est, à leur sujet, campée en pleine nature, encadrée de sureau et d'alisier, la sociologie et l'ethnographie du peuple belge. Ne croyez pas que les statistiques effrayent l'auteur, pas plus que les portraits, les paysages ou les dialogues. Son livre peut intéresser à la fois le législateur et l'artiste, et nous le recommandons surtout au bourgeois peu enclin à l'indulgence... Puis, pour la joie de tous les yeux, le crayon évocateur d'AUGUSTE DONNAY a semé dans l'ouvrage une douzaine de beaux dessins inédits.

\* \* \*

De M. LOUIS BOUMAL, sous le titre de *Poèmes en deuil* (Liège, Vaillant, 1910), de doux et tendres balbutiements de pensées. Dans ces dix-huit pièces on retrouve un peu, ce qui n'a rien d'étonnant, les thèmes et les images mis à la mode depuis 1880. La mélancolie de RODENBACH a passé dans les *Nuits provinciales*. VERLAINE est présent

ailleurs que dans l'épigraphe. Mais déjà, chez ce poète qui se cherche encore, il y a des pièces, comme *Soir, Voici vers les grands bois...*, *Le soleil calme endort...*, de facture plus personnelle, d'une douceur exquise, où les mots ont juste la teinte qui convient, où, sans « s'appliquer » à décrire, l'auteur fait passer en un vers l'image ou la sensation d'un paysage. Et il y a des paroles infiniment charmantes, comme quand il dit, d'une mère disparue,

Ma souffrance était sa seule ennemie...

(*Ballade en noir*)

ou encore

Quel désir de laver ma pauvre âme évadée  
Au ruisseau clair et pur d'un regard enfantin...

(*Le soleil calme endort*)

mais arrêtons les citations, car il y en aurait cent à produire.

L'auteur, si intimement artiste, devrait s'interdire certaines libertés prosodiques, comme de compter pour une syllabe les finales en *-ion* et *-ien* (*ancien, aérien, passion, vision, illusion*), ou de prononcer *mèn-or* pour *mène hors*, dont le *h* ne doit pas être escamoté si facilement. En ces temps d'anarchie, on ne peut plus se montrer original que par la qualité des sentiments et des pensées.

Jules Feller.

### VARIA

**Cafés littéraires.** — On raconte qu'à vingt ans, alors qu'il n'avait encore rien publié sinon quelques essais d'articles anonymes, notre MAX WALLER s'enfuit de la maison paternelle, et accourut vivre quinze jours à Paris.

« Quinze jours dont il a gardé toute sa vie un souvenir inoubliable — écrit un de ses biographes, M. PAUL ANDRÉ — parce que c'est pendant cette courte fugue qu'il approcha quelques notoires écrivains, connut l'ivresse de respirer une atmosphère d'art et d'enthousiasme... »

Comment, inconnu de tous et n'ayant rien produit encore, le jeune Siebel parvint-il, en quinze jours, à pénétrer dans l'intimité d'écrivains notoires ? De quel philtre magique disposait-il donc ? Est-ce sa jolie frimousse ? Peut-être... Et dans quels endroits pouvait-il bien rencontrer les célébrités qu'il s'agissait d'enjôler ? — Dans les cafés littéraires...

Ah ! les cafés littéraires ! Les Procopes fameux où tout provincial pouvait venir admirer la tête de « son auteur » comme il va tourner aujourd'hui autour des bonshommes en cire du musée Grévin ! Où sont-ils passés ? Que sont-ils devenus ?

Il n'y en a plus. Ou plutôt, ils se sont multipliés à un tel point qu'il y en a trop — et cela revient au même. Chaque littérateur a son café : nous sommes à une époque de décentralisation...

Il y a quelques années, sur le boulevard des Italiens, le Napolitain

réunissait encore un groupe important de notoriétés littéraires. La mort a passé par là, puis des amitiés se sont relâchées; et M. ERNEST LA JEUNESSE, l'actuel critique dramatique du *Journal*, reste à peu près le seul fidèle des anciennes habitudes. COURTELINE lui-même a émigré, et c'est au Grand Café, aujourd'hui, que vous pourrez voir comment le père de *Boubouroche* conduit sa quotidienne partie de manille.

De l'autre côté de la Seine, sur les hauteurs de Montparnasse, il y a la Closerie des Lilas. Nom charmant, dont le parfum évocateur avait su attirer bon nombre de poètes, autour de ce pauvre MORÉAS qui disparut dernièrement. On y trouvait — et ceux-là sont restés — PAUL FORT, le fondateur de *Vers et Prose*, et la plupart de ses collaborateurs. Eux se réunissent à la Closerie des Lilas particulièrement une fois par mois, et leurs réunions ne sont pas banales. Elles commencent tard, vers les dix heures du soir, et sont animées le plus joliment du monde par les petites amies des poètes, qui ont droit de parole — et qui en usent. Et c'est délicieux d'entendre ces bouches, mieux faites pour le baiser que pour la critique littéraire, exprimer des jugements définitifs sur les œuvres d'Un Tel, le grand romancier, ou de Chose, le dramaturge à succès ...

Mais, en somme, le café littéraire, où l'on pouvait rencontrer presque à toute heure au moins deux ou trois hommes connus des lettres, le vrai café littéraire a vécu. Le poète, le critique, le nouvelliste fréquentent le financier, le médecin, le notaire autant ou plus que leurs propres confrères. Et cela me rappelle l'époque préhistorique de la littérature belge, si j'ose ainsi parler, où le grand CHARLES DE COSTER ne sortait de la mansarde où il burinait *Uylenspiegel* que pour aller présider les dîners de la *Vocale* d'Ixelles ... Mais alors l'artiste souffrait de la pénurie des milieux littéraires; aujourd'hui, il y a pléthore.

Oscar Thiry.

\*\*\*

**Le français, langue auxiliaire internationale.** — Si établir un lien commun, une entente entre les grandes Associations internationales est chose désirable, il convient de chercher à faciliter cette entente en écartant les difficultés que présente la diversité des langues. L'imbroglio linguistique est la négation même de tout internationalisme.

Aussi, de nombreux savants ont-ils décidé de soumettre au Congrès mondial des Associations internationales les vœux que voici :

« Considérant que l'augmentation du nombre des langues officielles admises dans les réunions internationales amènerait successivement toutes les nationalités à exiger l'admission de leur langue, alors que l'intérêt commun exige au contraire que l'on réduise au minimum le nombre des langues internationales et même que l'on en choisisse une seule comme langue auxiliaire;

» Considérant, d'autre part, la prééminence incontestable de la langue française parmi les trois langues principales;

» Considérant, enfin, que les 112 bureaux permanents des Associations internationales connaissent tous le français, qui est une des

trois langues principales, et que 70 de ces bureaux ont leur siège dans les pays de langue française, alors que 8 seulement se trouvent en Allemagne et 3 en Angleterre;

» Considérant au surplus que l'Office central des Associations internationales a son siège à Bruxelles;

» Émet le vœu de voir désormais les langues française, anglaise et allemande être seules reconnues officiellement dans les diverses réunions internationales, la prééminence devant être accordée à la langue française;

» Invite les bureaux permanents des Associations internationales à employer exclusivement la langue française dans leurs rapports entre eux et avec l'Office central des Associations internationales. »

Ces vœux sont éloquemment appuyés dans un très substantiel rapport. Nous y voyons que les congrès de médecine montrent une tendance marquée à donner la préférence au français. Au congrès de médecine de Budapest, en 1909, sur la demande des délégués anglais, les délibérations, qui avaient été commencées en allemand, furent continuées en français. Au congrès interparlementaire de Berlin, le prince Schoenach-Carolatz prononça en français son allocution présidentielle et le chancelier de l'empire allemand lui répondit en cette même langue. Les travaux du congrès se firent également presque exclusivement en français. Les travaux de la conférence internationale de la Paix, à la Haye, se firent exclusivement en langue française. Il en a été de même du récent congrès de l'Union interparlementaire de Bruxelles.

Les auteurs du rapport signalent qu'« aucune des deux cents langues artificielles forgées jusqu'à présent ne répond aux conditions requises d'une langue internationale ». Ils ajoutent que « les dernières langues artificielles proposées sont toutes des néo-romans, c'est-à-dire des pastiches du français ». Et ils en concluent que « celui-ci s'en trouve d'autant mieux désigné comme langue auxiliaire aux suffrages des peuples ».

Reproduisons enfin ces dernières considérations : « Déjà à deux reprises dans l'histoire (au XII<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle), la langue française fut admise au premier rang. Ce fut à la demande de Frédéric le Grand que Rivarol écrivit son fameux mémoire sur l'universalité de la langue française. L'évolution démocratique moderne eut pour effet regrettable de laisser se perdre le bénéfice de l'accord qui s'était fait parmi les aristocraties européennes pour doter le monde d'un même langage auxiliaire. La langue française reste cependant la langue diplomatique universelle. Elle est adoptée comme seconde langue par l'Union postale universelle, par le Comité international des mesures électriques, etc... Son analyse, sa clarté, la beauté de sa littérature, tout signale la langue française comme méritant le premier rang parmi les langues internationales. Novicow, en Russie; Wells, Bereton, en Angleterre; Cameron, aux Etats-Unis; Vising, en Suède, la proclament comme la plus désignée.

C'est également l'avis de toutes personnes éclairées et sincèrement désireuses de voir résoudre le problème des langues. »

Ajoutons que ce rapport est signé par soixante-cinq savants du monde entier et tous de premier ordre.

\*\*\*

**Pro Wallonia.** — Sous le titre de « *Théâtre Wallonia* », il s'est fondé récemment à Kinkempois-Angleur, une association d'acteurs wallons parmi lesquels M<sup>mes</sup> Heusy et Bertho et MM. Veders, Nicolay, Lambremont, Borguet, etc., tous bien connus à Liège. Ce théâtre a inauguré ses représentations par une reprise de *Li Grandiveuse*, — ce qui n'est pas un geste timide.

On a donc revu ces temps-ci dans les journaux une rubrique « *Wallonia* » qui n'a aucun rapport avec notre revue.

Ceci nous rappelle une petite anecdote. Pendant la saison 1893-1894, le mouvement des sociétés dramatiques wallonnes s'était si considérablement développé, qu'un quotidien liégeois avait songé à créer une rubrique spéciale pour leurs communiqués. Le titre choisi était « *Walloniana* ».

Le correcteur, au vu de ce mot, crut à une erreur, biffa la queue du mot et l'on imprima « *Wallonia* ». Le secrétaire de rédaction, qui connaissait bien notre titre, ayant protesté, ce fut, le lendemain, le typographe qui corrigea. Quand les copies arrivèrent à la correction, elles furent renvoyées avec l'épreuve, marquées d'un gros trait bleu, à l'endroit du mot. Le typo attentif constata que cette fois, chose curieuse, le secrétaire, distrait, avait bien écrit « *Wallonia* » et qu'en demandant la correction, on confirmait purement et simplement son écriture ! Il laissa donc passer le mot sans changement. Le troisième jour, conflit : le secrétaire ayant envoyé ses copies en deux paquets, l'un portait « *Wallonia* », et l'autre « *Walloniana* ». Le quatrième jour, ... je ne sais ce qui arriva, mais la rubrique parut encore une fois sous le titre de « *Wallonia* ».

Le plus curieux, c'est que les choses ne purent jamais s'arranger, pour la raison que certaines sociétés ayant demandé un tour de faveur pour être citées dans la « chronique locale », on trouva plus pratique de rendre à chacune son titre, et de disperser, comme auparavant, les éléments de la nouvelle rubrique. Elle avait fait « du potin dans la boîte », mais « n'avait pas tenu » !

Nous souhaitons au *Théâtre-Wallonia* un succès plus durable.



## La Renaissance Septentrionale

au quatorzième siècle

Quand on eut exploré suffisamment les trésors inouïs que la Renaissance avait accumulés dans Florence et dans Rome et dans l'Italie entière, on se prit à creuser plus avant dans cette période incertaine et confuse qui précéda directement le Renouveau du quinzième siècle et que l'on appelait encore : Décadence de l'Art Gothique.

De ces recherches mêmes surgirent d'après querelles qui divisèrent en deux clans hostiles, et les admirateurs de l'art gothique, et les tenants de la Renaissance dès avant le quinzième siècle.

Au cours de sensationnelles leçons professées au Louvre, LOUIS COURAJOD formula ce principe audacieux que la Renaissance aurait pris son origine dans la France du Nord au quatorzième siècle.

« Aux environs de l'année 1400, écrit-il, l'art italien, encore dans » l'enfance, sauf dans la peinture, incapable de donner des conseils, subissait bien plus l'influence extérieure qu'il n'en transmettait à ses voisins. » (1)

Et ces influences, COURAJOD les suit dans leur route pèlerinante du Nord vers la Loire et le Midi français jusqu'en Italie. Tour à tour éduquée à Paris, à Dijon, la péninsule du quinzième siècle garda pour les draperies de ses statues et parfois pour l'ordonnance de ses tombeaux la méthode compliquée et bien septentrionale de ses initiateurs.

(1) LOUIS COURAJOD : *Leçons*, t. II : « Les Origines de la Renaissance » (Paris, Picard, 1901), p. 14.

Un autre historien de l'art, émerveillé par la gloire qu'une thèse aussi impressionnante et aussi probable, ne manquerait pas de jeter sur les arts de sa patrie, alla jusqu'à faire du mouvement septentrional une renaissance autochtone qui partirait de JEAN DE HUY pour s'épanouir dans l'œuvre de CLAUS SLUTER et s'achever avec le pèlerinage des savoureux « plourants » de CLAUS VAN DE WERVE (1).

Il est regrettable que les historiens, s'appuyant sur quelques influences bourguignonnes relevées dans l'art italien, aient voulu placer cet art sous la tutelle du Nord, du moins jusqu'en l'année 1450 où, pour COURAJOD, la sculpture italienne se libéra définitivement.

Quelle que soit l'influence que l'on attribue ou que l'on conteste au quatorzième siècle dans le domaine de l'art, son étonnante fécondité et son réalisme ne sont plus aujourd'hui choses qui se discutent. Tant de preuves accumulées par COURAJOD, coordonnées et supérieurement exploitées par M. FIERENS-GEVAERT, soutiennent d'une base inébranlable l'hypothèse d'une Renaissance du Nord dès le quatorzième siècle.

Problème complexe et dont il importe de demander la solution à l'histoire sociale et politique du moment plutôt qu'à n'importe quelle donnée psychologique, c'est à des artistes des Pays-Bas qu'échoit la gloire et la hardiesse de rénover les formules gothiques à la cour des princes français. Et encore, ce problème en suscite un autre, aussi logiquement que dans une chaîne les anneaux s'enchevêtrent dans une interdépendance irrésistible.

Innovateurs d'un réalisme inconnu dans l'Ile de France avant qu'ils y eussent résidé, ces artistes avaient dû connaître dans leur patrie des manifestations nouvelles, des interprétations plus franches de l'art gothique. A moins que l'on ne demande à la psychologie la solution du problème. Les régions du Nord ont toujours, en effet, passé dans l'histoire pour la patrie des sentiments réalistes. Mais il ne faut pas abuser de cette sorte d'axiome plusieurs fois séculaire et qu'une bonne partie de la peinture flamande semble justifier. Il n'y a pas que du réalisme chez VAN EYCK et MEMLING, les plus proches du quatorzième siècle. Au surplus les

(1) FIERENS-GEVAERT : *La Renaissance Septentrionale* (Bruxelles, Van Oest, 1904). — A consulter aussi les très remarquables articles de KOECKLIN sur : « *La Sculpture belge et l'influence Française* » in « *Gazette des Beaux-Arts* », t. 30 (1903).

protagonistes des formules nouvelles, avant CLAUS SLUTER, sont, pour la plupart, issus des provinces wallonnes... c'est-à-dire plus rapprochés de l'esprit latin. La psychologie ne solutionne donc pas le conflit d'une manière définitive. Il faut demander aux Pays-Bas eux-mêmes une tradition réaliste lointaine, qui se perpétue en marge des créations gothiques plus nombreuses alors et plus artistiques, à en juger par ce qu'il nous en reste.

\*  
\* \*

A vrai dire les Pays-Bas ont conservé peu d'œuvres écloses au douzième et au treizième siècles : quelques monuments plus fréquents en Flandre qu'en Wallonie, et souvent usés, effrités, martyrisés par le temps et les hommes. Du douzième siècle où la tradition gothique semble figée dans une immobilité désastreuse, quelques œuvres se détachent, d'une originalité plus brutale et plus franche, ainsi que d'un souci plus persévérant de vérité.

C'est, à la cathédrale de Tournai, sous les cinq clochers aux structures gothiques, la légende de Sainte-Marguerite, sur un fond bleuâtre et en couleurs pâlies au cours des ans. La toile n'est pas à composition unique, ramenée dans ses moindres détails au sujet capital qui l'occupe. Mais les épisodes s'enchevêtrent dans l'amalgame naïf qui est l'originalité de ces peintres primitifs. D'une part le gouverneur Olybrius faisant enlever la sainte par des hommes d'armes, plus loin, l'interrogatoire devant le tyran... puis Marguerite en prison... la tentation diabolique... le dragon qui la dévore... la mort par le glaive et le triomphe au Ciel. Tout cela d'une peinture qui est restée d'un grand charme, malgré les « teintes plates et peu variées » que lui reproche FIERENS-GEVAERT (1).

Cette toile s'originalise particulièrement par le cadre de vie familière où elle place ses personnages... telle cette Marguerite paissant ses troupeaux. Le réalisme s'infiltré peu à peu dans la composition gothique, qui évolue au point que Mgr DEHAISNE a pu écrire de cette œuvre, qu'elle avoue « l'art naturaliste des maîtres flamands de l'époque primitive » (2).

La Principauté de Liège, à pareille époque, présente une vie artistique autrement intéressante et originale.

(1) FIERENS-GEVAERT, *op. cit.*, p. 20.

(2) DEHAISNE : *Histoire de l'Art* (Lille, Quarré, 1886), p. 107.

Foulques y peint délicatement la miniature; WAZELIN, abbé de Saint-Laurent, est à la fois excellent peintre et musicien; et le chanoine HEZELON, du chapitre de Saint-Lambert, dirige, à Cluny, la construction de la vaste église fondée par saint Hugues, alors la plus grande du monde (1).

Entre 1138 et 1142, REGNIER DE HUY compose l'admirable baptistère de Saint-Barthélemy à Liège. Le temps y a mis sa patine et limé patiemment bien des physionomies parmi les personnages du baptême du Christ. La cuve où sont travaillés en relief plusieurs types admirablement candides, repose sur une dalle noire que semblent supporter plusieurs bœufs aux positions diverses, tous aussi bien ouvragés et aussi profondément vrais. Ce baptistère constitue un des morceaux les plus exquis de la dinanderie et de la sculpture au douzième siècle (2). La facture en est classique et il s'en dégage une poésie grave et profonde... ANDRÉ DE PISE, mais deux siècles après, retrouvera de tels accents pour les portes du baptistère de Florence.

Le réalisme de REGNIER DE HUY ne se manifeste qu'incidemment dans les détails de la cuve. Les flots du Jourdain où le Christ est plongé, n'évoquent rien de semblable dans la nature... mais à côté de cette scène un soldat revêtu d'une cotte de mailles protectrice, esquisse un geste du bras extrêmement naturel, avec une tension du corps prise sur le vif. D'ailleurs la pose des bœufs, rangés en cercle, sous la cuve, affirme que REGNIER n'excellait pas uniquement à buriner de petites physionomies spiritualistes.

Avec le treizième siècle, nous voici contemporains de Philippe-Auguste et de saint Louis. C'est alors que le royaume français se développe en une efflorescence inconnue, et que son attraction sur les peintres et sculpteurs des Pays-Bas s'exerce irrésistible. Ceux qui demeurent ne semblent pas avoir travaillé beaucoup. Le spiritualisme français sévit. Les draperies sont maniérées et ridicules, telles que les inventèrent les ymagiers de Chartres. Les septentrionaux reprennent avec plus de routine que de ferveur la tradition gothique. « Les ateliers belges sont de petites académies où règne la superstition de la beauté française » (3). C'est à

(1) JULES HELBIG : *La peinture au Pays de Liège et sur les bords de la Meuse*. (Liège, Poncelet, 1903), p. 22-23.

(2) GODEFROID KURTH : *Regnier de Huy auteur véritable des fonts baptismaux de St Barthélemy de Liège et le prétendu Lambert Patras* (In Bull. Académie Royale de Belgique, 1903).

(3) FIERENS-GEVAERT, op. cit., p. 24.

peine si dans les délicates peintures de la châsse de sainte Odile à Kerniel, près de Looz, quelques gestes un peu sincères sont risqués (1292). La tradition réaliste semble perdue jusqu'à ce que JEAN DE HUY la retrouve, dans le premier quart du siècle suivant.

Dans les Pays-Bas flamands, exception faite pour un sergent d'armes de Gand et quatre masques en bois des Halles d'Ypres, il faudra attendre jusqu'en 1375 pour retrouver le réalisme avec les ymagiers tournaisiens dans le remarquable rétable d'Hacken-dover près de Tirlemont.

Quelques vestiges respectés par les années permettent donc de suivre du douzième au treizième siècle l'évolution pénible et lente des formules gothiques... encore que ces vestiges soient très rares. L'âme septentrionale, plus proche de la nature, a peu à peu fixé les regards de l'artiste sur la vie quotidienne. REGNIER DE HUY, au douzième siècle, qui modèle si scrupuleusement les bœufs du baptistère qu'on pourrait les croire en prairies superbes, humant l'air et l'odeur des foins, n'a pas vu ses formules complètement abandonnées par les ciseleurs plus raffinés qui ouvragèrent, au siècle suivant, les châsses de saint Servais à Maestricht et de saint Remacle à Stavelot. Et plus tard, dès l'an 1317, c'est JEAN DE HUY, son compatriote, qui sculptera le premier tombeau réaliste.

Ainsi, avec des lacunes creusées par les années improductives, pourrait-on reconstituer la filiation des manouvriers wallons qui illustrèrent, au quatorzième siècle, la Renaissance de Charles V.

Il n'est pas étonnant qu'ils soient venus de la Principauté liégeoise où les arts en grand honneur s'épanouissaient dans une efflorescence radieuse, qui ne devait avoir son déclin qu'au lendemain d'Arzincourt. Leur réalisme s'explique aussi lorsqu'on a connu le chef-d'œuvre de REGNIER et les dinanderies multiples façonnées au treizième siècle.

\*\*

Ayant ainsi dénoué la trame complexe des prédécesseurs de JEAN DE HUY, en qui, depuis COURAJOD, on se plaît à reconnaître le premier réaliste du quatorzième siècle, et jeté quelques lumières sur les origines d'un talent si conforme en son audace à celui de cet autre manouvrier hutois, le ciseleur du baptistère, la psychologie du mouvement nouveau paraîtra plus explicite et plus facilement justifiable par l'histoire.

Au surplus convient-il de ne pas se méprendre sur le réalisme de JEAN DE HUY. Il n'est ni tapageur ni multiforme... c'est la révélation première et combien imparfaite encore d'un souci de réalité dans l'art tombal. Les « gisants » ouvragés par l'artiste à la cour de la comtesse Mahaut d'Artois pour les tombes de Jean d'Artois et de son fils Robert (1317) témoignent de ses efforts pour atteindre dans la physionomie à l'expression réelle, — et ces morceaux de sculpture que polychromait un autre artiste de la Principauté Liégeoise, JEAN DE HASSELT, passent pour les plus remarquables de l'art parisien à cette époque (1). Ce ferment de réalisme va se développer peu à peu en une végétation luxuriante qui finira par étouffer l'éclosion des œuvres gothiques dans le Nord de la France.

La guerre de cent ans retardera bien de plusieurs années la formation des méthodes nouvelles ; mais lorsque Charles V aura signé la paix de Brétigny, lorsque par de sages négociations il aura ramené le calme et l'opulence en son royaume, les artistes reprendront les travaux inachevés, les ébauches incomplètes. Une floraison inconnue naîtra du sol.

\*  
\*\*

De tout temps les Valois avaient protégé les arts. Ils avaient fait de leur cour « le rendez-vous des lettrés et des artistes, non seulement de toutes les provinces françaises, mais encore de toutes les nations » (2). Et le règne de Charles V ne sera que la réalisation adéquate d'une tradition longuement poursuivie par ses prédécesseurs. Bien avant les types sociaux définis par BURCKHARDT (3), il innove le mécénat princier. L'artiste prend place à sa cour parmi les pages, les sergents d'armes, les gardes du corps ; il devient un rouage complémentaire dans la machine si compliquée déjà du gouvernement royal. Christine de Pisan déclare de Charles V lui-même, qu'il était « sayge artiste, vray architecteur, deviseur certain, prudent ordonneur » (4), et ses

(1) A. MICHA : *Les Maîtres Tombiers et sculpteurs Liégeois* (Liège, Thône, 1909,) chap. IV.

(2) COURAJOD : *Op. cit.* t. II, p. 7.

(3) J. BURCKHARDT : *La Civilisation en Italie au Temps de la Renaissance*, traduction SCHMITT (Paris, Plon, 1885). T. I chap. VI.

(4) CHRISTINE DE PISAN : *Mémoires du Livre des faits et bonnes mœurs du Sage Roy Charles V*. « Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France ». (Paris, 1785). T. V, p. 197.

habitudes, ainsi qu'il ressort d'un texte d'E. DAVID cité par COURAJOD, (1) affectaient une pompe inconnue à ses prédécesseurs. Toujours à cheval, il emmenait avec lui dans un cortège aux toilettes chamarrées et rutilantes, les officiers de son entourage, les pages, les valets et les gardes.

En peu de temps il rebâtit le Louvre, éleva le vaste hôtel Saint-Paul, construisit la Bastille, fonda et embellit les châteaux de Vincennes et de Beauté-sur-Marne, restaura les maisons royales de Saint-Germain-en-Laye, de Saint-Ouen, de Creil, de Melun, de Montargis (2). Une pléiade d'architectes, de sculpteurs, de peintres et d'orfèvres encombraient la cour, venus de partout, de l'Ile-de-France et des Pays-Bas. Il y avait là, travaillant ensemble ou s'inquiétant d'une œuvre commune comme l'escalier du Louvre, RAYMOND DU TEMPLE, l'architecte royal, JEAN DE SAINT-ROMAINS, JEAN DE LIÈGE, ANDRÉ BEAUNEVEU, de Valenciennes, JEAN DE THORY, bourgeois de la même ville, THOMAS PRIVÉ qui sculpta le tombeau de Duguesclin, JEAN DE MARVILLE qui commença la Chartreuse de Champmol, FRANÇOIS D'ORLÉANS, l'orfèvre HENNEQUIN de Fribourg, les peintres PIERRE DE BRUXELLES et JEAN DE BRUGES.

La plupart des travaux achevés à cette époque ne nous sont parvenus que maladroitement restaurés ou en ruines. L'escalier du Louvre n'existe plus que dans le dessin hypothétique de VIOLLET-LE-DUC ; les merveilles de Mehun-sur-Yèvre, que composa BEAUNEVEU, ne sont plus qu'une tradition précieuse conservée par les Chroniques.

Chacun des travaux ainsi commencés par la Cour, réunissait un grand nombre d'artistes, et l'on devine combien il eût été intéressant pour l'historien qu'une œuvre d'ensemble telle que l'escalier du Louvre eût été conservée.

La tradition gothique, ainsi qu'on peut le voir dans les statues de *Charles V* et de *Jeanne de Bourbon*, dites des Célestins, perdait peu à peu de son arbitraire pour évoluer vers une compréhension de la Beauté plus proche de la vie. Cependant cette évolution ne se manifestait pas sans tomber à son tour dans un certain maniérisme de draperies.

(1) COURAJOD, *Op. cit.* p. 8, T. II.

(2) Sur la journée, la vie du roi, cf. CHRISTINE DE PISAN, *op. cit.* chap. 16, p. 108 et suivantes ; chap. 18, p. 112 et suivantes.